



PROFIL DE POSTE COORDONNATEUR DE FORMATION «Pôle Justice civile»

PRESENTATION DE L'ENM :

L'École nationale de la magistrature, établissement public administratif doté d'un budget autonome de l'ordre de 50 millions d'euros pour l'exercice 2009, se répartit sur deux sites distincts l'un situé à Bordeaux siège de l'École et de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, l'autre localisé à Paris où se trouve la direction de la formation continue, des relations internationales et des formations professionnelles spécialisées. L'École nationale de la magistrature, qui compte aujourd'hui 180 emplois équivalents temps plein, est dirigée par un directeur qui met notamment en œuvre la mission pédagogique de l'École et les délibérations de son conseil d'administration.

A l'occasion de son cinquantenaire, l'ENM met en œuvre un projet global qui, sur la base de compétences définies, met en adéquation le recrutement et la formation. En particulier, une nouvelle approche pédagogique est désormais permise par la création de huit pôles de formation, communs à la formation initiale et à la formation continue, et dans lesquels l'apprentissage des techniques des différents métiers (parquet, juge des enfants, juge d'instance...), coexiste avec une logique d'acquisition transversale des compétences (éthique et déontologie, culture institutionnelle, entretien judiciaire et communication, prise de décision...).

Soucieuse de bénéficier de regards croisés sur ses contenus pédagogiques, l'ENM s'est associé le concours de plusieurs personnalités reconnues qui se sont joints aux efforts de l'ENM en qualité de doyens des enseignements. Chacun d'eux est rattaché à l'un des huit pôles de formation :

Humanités judiciaires : **Pierre MAZEAUD**, Président honoraire du Conseil constitutionnel

Processus de décision et de formalisation de la justice civile : **Claire FAVRE**, Présidente de chambre à la Cour de cassation

Processus de décision et de formalisation de la justice pénale : **Jean-Olivier VIOUT**, Procureur général près la Cour d'appel de Lyon

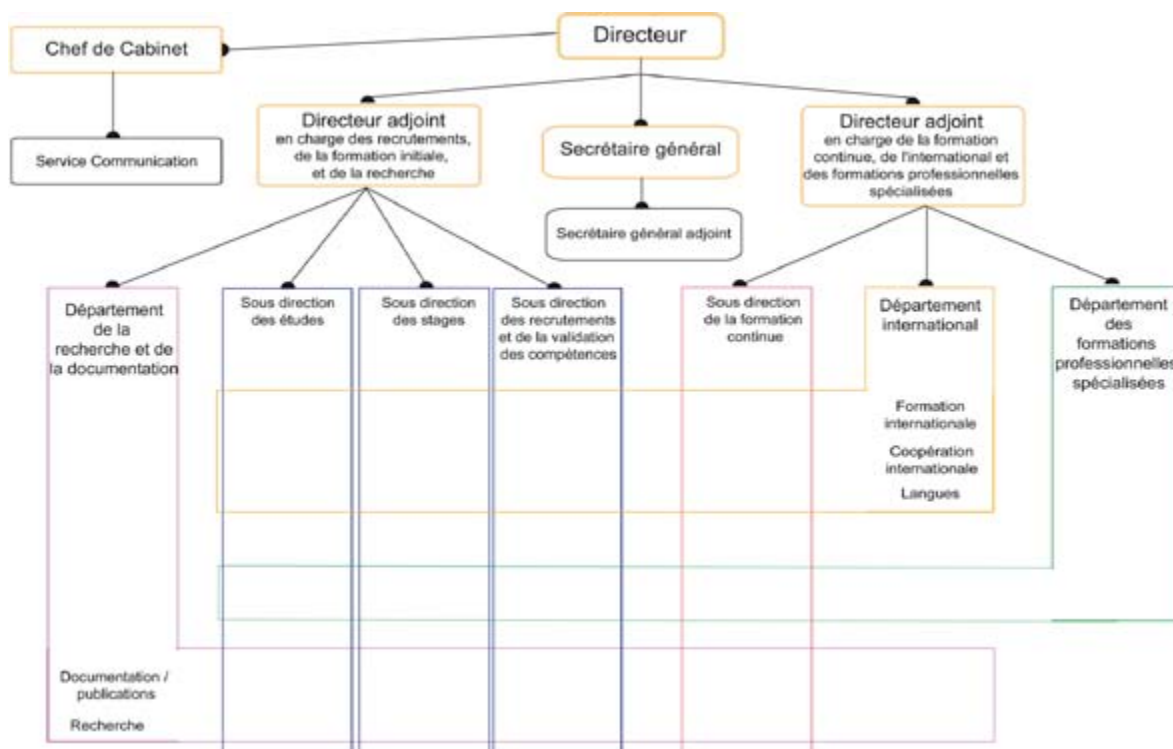
Communication judiciaire : **Jean-Pierre BERTHET**, journaliste, ancien chroniqueur judiciaire, Président d'honneur de l'association de la presse judiciaire

Administration de la justice : **Renaud DENOIX DE SAINT MARC**, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, membre du Conseil constitutionnel

Dimension internationale de la justice : **António VITORINO**, ancien commissaire européen justice et affaires intérieures

Environnement judiciaire : **Boris CYRULNIK**, neuropsychiatre, directeur d'enseignement à l'université de Toulon

Vie de l'entreprise : **Marie-Anne FRISON ROCHE**, professeur des universités



DESCRIPTION DU POSTE :

Le poste à pourvoir est celui de **coordonnateur de formation** (appellation qui remplace celle de chargé de formation) au sein du **pôle de formation « Processus de décision et de formalisation de la justice civile »** qui est composé à Bordeaux de sept magistrats détachés et de magistrats enseignants associés. Deux assistants de justice et un secrétariat complètent l'équipe pédagogique.

Ce pôle, placé sous la haute autorité du doyen des enseignements et pour la formation initiale sous la direction du sous-directeur des études, est animé par un membre du corps enseignant permanent.

Ce pôle met en œuvre :

- La partie « Etudes » du programme pédagogique suivant une approche largement transfonctionnelle d'apprentissage des techniques des fonctions civiles;
- La partie théorique de la préparation des auditeurs à leurs premières fonctions civiles (juge d'instance, siège civil, juge des enfants, juge placé) ;
- la reconversion fonctionnelle des magistrats civilistes du premier degré ;

Le coordonnateur de formation développe principalement son activité au sein de ce pôle. A ce titre il :

- Participe à la conception et à l'animation des actions pédagogiques (directions d'études, simulations, ateliers, débats) ;
- Participe à l'élaboration des outils de formation (rédaction de fascicules, choix des dossiers, élaboration de grilles de correction....) ;
- Dispense des enseignements dans le cadre de directions d'études ;
- Coordonne des actions de formation faisant intervenir des intervenants occasionnels ;
- Participe au suivi pédagogique individualisé des auditeurs.

En complément de cette activité principale, il peut être emmené, en fonction de ses compétences, à :

- Participer aux enseignements d'un autre pôle de formation ;
- Participer à des missions d'expertise ou de formation de formateurs à l'étranger (à ce titre une bonne pratique de l'anglais ou d'une autre langue étrangère serait appréciable) ;
- Représenter l'Ecole dans des groupes de travail ou des conférences nationales ou internationales ;
- Effectuer toutes autres tâches confiées par le directeur.

LOCALISATION :

Il s'agit d'un poste basé Bordeaux. La disponibilité requise rend nécessaire une résidence à Bordeaux ou dans sa proche région.

COMPETENCES REQUISES :

Ce poste nécessite :

- Des bases juridiques solides en matière civile
- Une expérience professionnelle riche dont une expérience récente au **tribunal d'instance ou de grande instance**
- Une capacité au travail en groupe au sein d'une équipe pédagogique structurée
- Des qualités rédactionnelles
- Un sens aigu de l'organisation et de la relation
- Un goût pour l'enseignement et la pédagogie (une expérience à ce titre serait appréciable)
- Une maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation de documents)
- La maîtrise d'une langue étrangère sera un atout supplémentaire

Le coordonnateur de formation bénéficiera à l'Ecole d'une formation à la pédagogie ainsi que d'une formation à l'utilisation des outils numériques d'enseignement qui ont vocation à être généralisés à l'Ecole.

STATUT :

Détaché pour trois ans renouvelables une fois, au sein d'un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des sceaux, ministre de la Justice, le coordonnateur de formation est placé sous l'autorité générale du directeur de l'Ecole et de ses adjoints et sous la supervision directe du sous-directeur des études.

Le poste de coordonnateur de formation à pourvoir peut indifféremment être offert à un magistrat hors hiérarchie, du premier grade ou à un magistrat du second grade dès lors que ce dernier est inscrit au tableau d'avancement.

Les magistrats détachés dans un emploi de coordonnateur de formation à l'ENM sont nommés à l'échelon comportant un indice immédiatement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps d'origine.

Textes :

- Ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant statut de la magistrature
- Décret n° 72-355 du 4 mai 1972 relatif à l'Ecole nationale de la magistrature
- Décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 régissant les emplois de l'Ecole nationale de la magistrature
- Règlement intérieur de l'Ecole nationale de la magistrature

MODALITE DE RECRUTEMENT :

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, doivent être adressées, par la voie hiérarchique à :

Monsieur le Directeur de l'Ecole nationale de la magistrature
10 rue des Frères Bonie
33 080 Bordeaux Cedex
S/C de Madame la directrice des Services Judiciaires

Les candidatures sont également à adresser directement à Eric BRAMAT, chef de cabinet du directeur de l'Ecole nationale de la magistrature, si possible par voie électronique : eric.bramat@justice

Date de prise de fonction souhaitée : **1^{er} janvier 2010**

La nomination est prononcée par arrêté du Garde des sceaux, Ministre de la Justice, après avis du directeur de l'Ecole et d'une commission présidée par le Premier Président de la Cour de Cassation.

CONTACTS A L'ENM :

Pour tous renseignements, personnes à contacter :

Denys BAILLARD
Sous-directeur des Etudes
05 56 00 10 02
Denys.Baillard@justice.fr

Eric BRAMAT
Chef de cabinet du directeur de l'ENM
05 56 00 11 20
Eric.Bramat@justice.fr